

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles

Référent : Madame Collange

04 90 49 35 50

petrdupaysdarles@ville-arles.fr

Liste des pièces adressées le 08/04/2019

à

Monsieur le Sous-Préfet d'Arles

DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU 29 MARS 2019

2019.007 : BUDGET PRIMITIF 2019 SOUS M 14, APPROBATION	
<p>Nombre de bureau en exercice : 24 sièges</p> <p><u>Suffrages :</u> 15 présents dont 4 suppléants Absents : 13 Procurations : 0 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Convocation du 22.03.2019</p>	<p><u>Étaient présents :</u></p> <p>ACCM : Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Claude VULPIAN, Monsieur Guy CORREARD, Monsieur Bernard DUPONT, Monsieur Jacky PICQUET, Monsieur Mohamed RAFAÏ, Monsieur Gilles AYME (suppléant), Monsieur Pierre VETILLART (suppléant),</p> <p>CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI, Monsieur Michel FENARD, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Gérard GARNIER (suppléant)</p> <p>TPA : Monsieur Max GILLES, Monsieur Jean-Paul LAUGIER (suppléant), Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE</p> <p><u>Étaient excusés :</u></p> <p>ACCM : Monsieur Nicolas KOUKAS, Monsieur Roland CHASSAIN, Madame Nora MEBAREK, Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Monsieur Dominique TEIXIER,</p> <p>CCVBA : Monsieur Laurent GESLIN, Madame Pascale LICARI,</p> <p>TPA : Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Jean-Claude MARTARELLO, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Bernard REYNES, Monsieur Luc AGOSTINI, Monsieur Christian CHASSON,</p> <p>La délibération soumise au vote a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.</p>

Fait à Arles le 8 avril 2019

ACCUSE DE RECEPTION :

Déposé en Sous-Préfecture d'Arles le :



CONSEIL SYNDICAL DU 29 MARS 2019

2019.007 : BUDGET PRIMITIF 2019 SOUS M 14, APPROBATION

Nombre de bureau en
exercice : 24 sièges

Suffrages :
15 présents dont 4
suppléants
Absents : 13
Procurations : 0
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Convocation du
22.03.2019

Etaient présents :

ACCM : Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Claude VULPIAN, Monsieur Guy CORREARD, Monsieur Bernard DUPONT, Monsieur Jacky PICQUET, Monsieur Mohamed RAFAÏ, Monsieur Gilles AYME (suppléant), Monsieur Pierre VETILLART (suppléant),

CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI, Monsieur Michel FENARD, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Gérard GARNIER (suppléant)

TPA : Monsieur Max GILLES, Monsieur Jean-Paul LAUGIER (suppléant), Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE

Etaient excusés :

ACCM : Monsieur Nicolas KOUKAS, Monsieur Roland CHASSAIN, Madame Nora MEBAREK, Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Monsieur Dominique TEIXIER,

CCVBA : Monsieur Laurent GESLIN, Madame Pascale LICARI,

TPA : Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Jean-Claude MARTARELLO, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Bernard REYNES, Monsieur Luc AGOSTINI, Monsieur Christian CHASSON,

.....

Rapporteur : Monsieur Michel FENARD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et 2312-2 portant adoption du Budget primitif ;

Vu la note explicative de synthèse ci-après, conforme à l'article L.2121-12 ;

J'ai l'honneur de vous présenter le Budget Primitif 2019 du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles.

Ce document est élaboré selon l'instruction M 14 pour un vote par nature au niveau du chapitre comme il est reporté dans le tableau ci-après et détaillé dans le Budget Primitif.

SECTION DE L'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	PREVISIONNELS	
		DEPENSES	RECETTES
040	OPER D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	33 198,73	
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES		3 811,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		57 272,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	271 711,40	
20	REPORTS DE L'EXERCICE ANTERIEUR	40 515,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 600,00	
26	REPORTS DE L'EXERCICE ANTERIEUR	3 000,00	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		80 992,16
040	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION		70 023,03
001	RESULTAT CUMULE REPORTE		140 926,94
	TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	353 025,13	353 025,13

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	PREVISIONNELS	
		DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	866 415,23	
012	CHARGES DU PERSONNEL ET FRAIS ASS	602 495,00	
042	OPER D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	70 023,03	33 198,73
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	165 000,00	
66	CHARGES FINANCIERES	8 000,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 771,00 €	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	3 000,00	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	80 992,16	
013	ATTENUATION DE CHARGES		600,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		1 200,00
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS		1 065 921,46
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		297 000,00
002	RESULTAT CUMULE REPORTE		400 776,23
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		1 798 696,42	1 798 696,42

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- 1 - **ADOPTER** le budget Primitif de l'exercice 2019, dans sa présentation par nature et complétée de l'ensemble des annexes réglementaires,
- 2 - **DECIDER** du montant des ouvertures de crédits par chapitre, en recettes et en dépenses, conformément au tableau ci-dessus.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président

